



**“ Formations supérieures et encadrement  
des formations qualifiantes et certifiantes  
pour des métiers spécifiques ”**

10

# Formations supérieures et encadrement

---

■ <b>Certificat d’Aptitude aux Fonctions d’Encadrement et de Responsable d’Unité d’Intervention Sociale (C.A.F.E.R.U.I.S.)</b> .....	<b>page 12</b>
■ <b>Diplôme d’Etat de Médiateur Familial (D.E.M.F.)</b> .....	<b>page 16</b>
■ <b>Unité d’enseignement « Médiation sociale » dans le cadre de la Licence professionnelle « Médiation par le sport »</b> (Partenariat I.R.T.S. Champagne-Ardenne - U.F.R. S.T.A.P.S. Reims) .....	<b>page 20</b>
■ <b>Responsable de secteur</b> .....	<b>page 24</b>

# Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (C.A.F.E.R.U.I.S.)

## ■ Problématique

### Les Cadres intermédiaires aujourd'hui : hommes de l'intériorité et de l'extériorité

Depuis la fin des années 90, de nombreuses analyses ont mis en évidence l'importance des fonctions occupées par les « Cadres intermédiaires » dans le secteur social et médico-social.

Le Cadre de l'intervention sociale est un professionnel chargé d'un service de proximité, et il est en ce sens, un acteur essentiel, structurel et fonctionnel, une véritable clé de voûte. Néanmoins, il ne doit pas s'installer dans une logique d'établissement mais s'inscrire dans une logique de dispositif sur un territoire donné.

Cadre intermédiaire dans une organisation qui peut être à géométrie variable, à mi-chemin entre la direction et le terrain, il est placé à la croisée du politique et des usagers, pris dans un quotidien exigeant, complexe et en pleine évolution.

**Homme de l'intériorité**, on pourrait aussi le définir comme développeur de ressources, animateur au sens large du sens, médiateur, catalyseur, traducteur. Son regard doit être en permanence évaluatif, afin de conduire, d'accompagner, d'écouter, de relativiser, de

rassurer et d'encourager une équipe.

**Homme de l'extériorité**, il doit comprendre et s'adapter à des logiques externes. Son profil pluriel lui impose de savoir se situer dans un environnement géo-politique.

Etre responsable d'une unité d'intervention sociale, c'est d'abord avoir des aspirations et motivations à servir, à agir pour un groupe, une organisation, des idées, être enclin à faire faire. C'est donc un métier qui s'apprend, qui se construit et s'approprié.

La mission principale d'un cadre intermédiaire est la conduite de projet, son respect et sa mise en œuvre. Il doit pour cela aussi former son équipe, être garant d'un collectif, affiner les modalités de fonctionnement de son unité d'intervention et être initiateur d'une démarche de développement de son service vers un partenariat. En résumé, sa mission se symbolise par un fil rouge, levier du changement.

Les compétences d'un responsable de service sont liées : à des hommes et à des instances ; à la connaissance et la prise en compte des mutations sociales et réglementaires ; à l'acquisition de méthodes et d'outils d'expertise et d'évaluation ; à des stratégies qui cadrent l'aide à la décision (souvent

rapide à prendre) ; à la socialisation de l'information, à l'adaptation, la procédure et la communication.

On voit combien un responsable d'unité d'intervention sociale doit aller vers une culture du management et de l'encadrement afin de se doter d'outils différents au service de divers accompagnements, afin aussi de pouvoir habiter sa fonction avec compétence.

### Une qualification certifiée par l'Etat

La qualification du Cadre passe donc par une formation, et en prenant l'initiative de créer le C.A.F.E.R.U.I.S., l'Etat joue son rôle de certificateur. Certes, la compétence ne découle pas de la seule qualification, mais il faut impérativement pour les encadrants changer de registre aujourd'hui au regard de l'évolution du secteur social. S'il s'agissait d'un pari à l'issue de la formation, on pourrait dire : « comment mieux se repérer pour mieux agir ». On sait, par ailleurs, que cette démarche de formation contribuera à la professionnalisation et à la construction identitaire du Cadre. Au regard d'une décennie d'expérience de l'I.R.T.S. relative à la qualification des Chefs de service, notre institut de formation revendique avec vigueur un droit à former les cadres de demain.

## Objectifs

- Comprendre l'évolution de la question sociale et son éthique au service de la citoyenneté.
- Maîtriser les fonctionnements institutionnels au niveau structurel, administratif, économique et stratégique.
- Connaître les modes d'organisation du travail, le management d'équipe et le travail en partenariat et en réseau.
- Savoir travailler en projet tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre.

## Procédures d'admission

Une commission de sélection procède à l'étude du dossier du candidat. La sélection se poursuit par un entretien individuel avec le candidat.

## Public concerné et conditions d'accès

Justifier :

- *d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;*
- *d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau III;*
- *d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre III de la quatrième partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle ;*
- *d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'action sociale ou médico-sociale, ou de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement ;*
- *d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale ou médico-sociale.*

## Contenus

### 4 unités de formation théorique :

- Conception et conduite de projets (90 heures)
- Expertise technique (150 heures)
- Management d'équipe (100 heures)
- Gestion administrative et financière (60 heures)

### 1 stage au sein de un ou deux « sites qualifiants » (selon la durée).

## ■ Organisation pédagogique

**Durée** : 2 ans.

400 heures de formation théorique et 420 heures de formation pratique (stage).

(Des allègements sont consentis au regard des textes réglementaires en fonction du parcours et de la situation professionnelle du candidat.)

**Lieu** : la formation se déroule à l'Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne — 8, rue Joliot Curie, 51100 Reims

## ■ Validation

**4 épreuves en fin de formation :**

- Un mémoire mettant en exergue la conception et la conduite d'un projet.
- Un dossier technique d'expertise.
- Une épreuve relative au management.
- Une épreuve relative à la gestion administrative et budgétaire.

## ■ Coût

6 510,00 € pour la totalité de la formation dont 100,00 € de frais d'inscription et de sélection.

Un devis individualisé sera établi en cas d'allègement de formation.

Module technique Informatique et Communication : module en option et en supplément d'une durée de 30 heures (370,00 €)

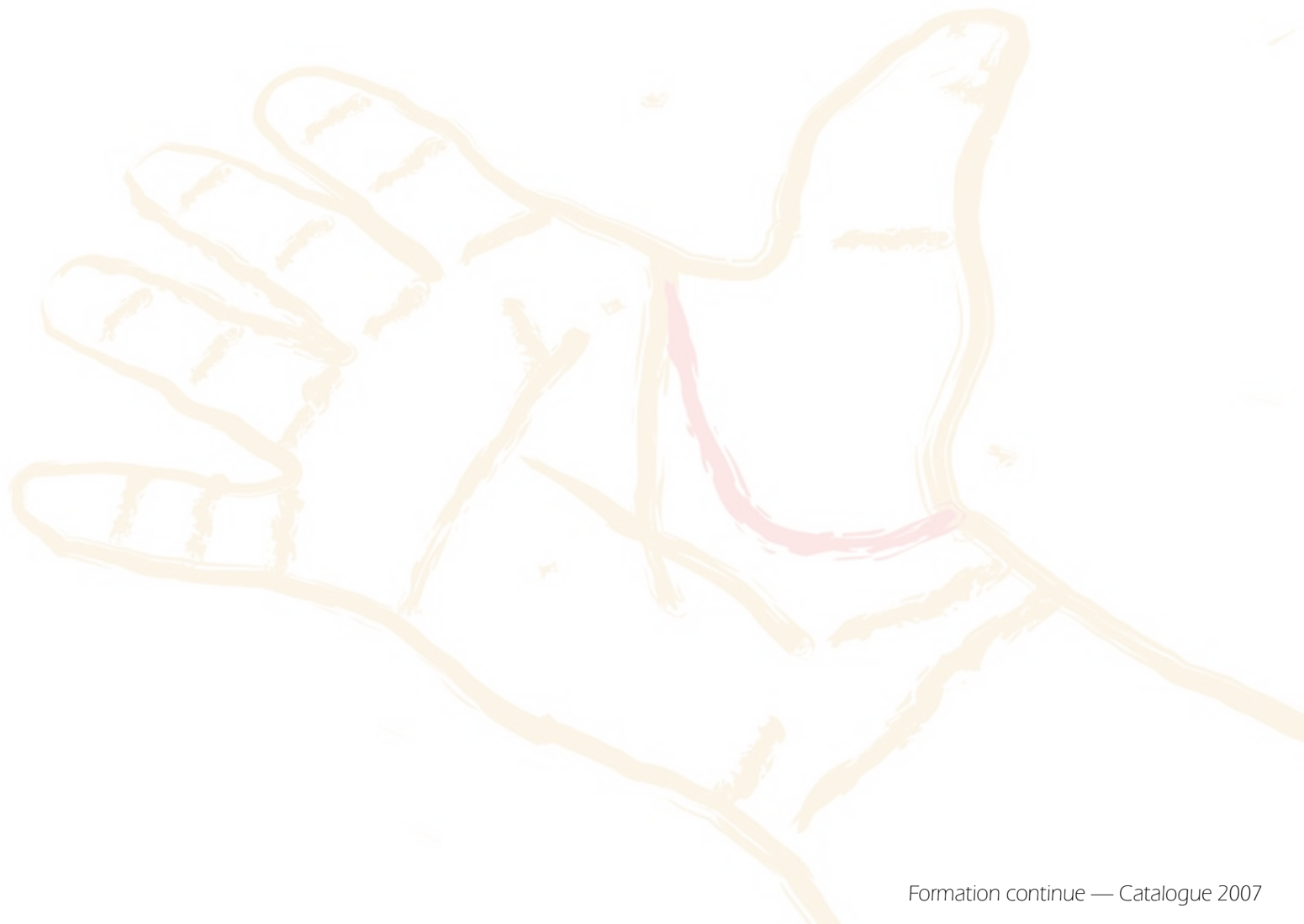
## ■ Responsable(s) de formation

Martine CHARLIER.

## ■ Contact(s)

Véronique PERDEREAU.

veronique.perdereau@irts-ca.fr  
03 26 06 82 47



# Diplôme d'Etat de Médiateur Familial

## ■ Problématique

Face à la progression des divorces (130 000 par an) et au nombre très élevé d'enfants (2 millions) concernés par des situations familiales de séparation, et face au constat que 3 divorces prononcés sur 5 reviennent devant la justice, les professionnels ont réfléchi et recherché de nouveaux outils, de nouvelles méthodes.

La médiation familiale, moyen alternatif de résolution des conflits familiaux, déjà expérimentée aux Etats-Unis et au Canada, est une nouvelle pratique plutôt confidentielle en France depuis 15 ans. Toutefois, elle connaît une consécration légale depuis la loi sur l'autorité parentale (2002) et la loi réformant le divorce (2004). C'est un nouvel outil de politique familiale qui repose sur deux postulats :

- la séparation ne signifie pas dissolution mais plutôt réorganisation de la famille,
- si le couple conjugal est rompu, les membres du couple restent néanmoins parents.

Donc, en participant à l'élaboration d'accords

durables, la médiation familiale s'avère un instrument de prévention de la délinquance des liens familiaux.

Plus globalement, la médiation familiale a vocation à intervenir sur tous les conflits familiaux où l'absence de communication peut engendrer une rupture des liens. La médiation familiale peut s'exercer à différents niveaux : intergénérationnel (droit de visite aux petits-enfants), de la fratrie (succession, placement d'un parent dépendant) ou de la famille dans sa totalité (décision de mise sous tutelle...).

Ainsi, la création du Diplôme de Médiateur Familial (par décret n° 2003-1166 du 2 décembre 2003 et l'arrêté du 12 février 2004) s'est avérée une nécessité et a confirmé la reconnaissance d'un statut.

## Objectifs

- Clarifier la décision de la séparation ou l'objet du conflit.
- Travailler sur la restauration ou l'évolution des liens dans la dynamique familiale.
- Organiser le partage des responsabilités parentales et financières.
- Travailler en réseau et veiller à l'articulation avec les autres professionnels.

## Procédures d'admission

- Une commission de sélection (étude de dossier et entretien individuel) : février 2007 (clôture des inscriptions au 31 décembre 2006).
- Ouverture prévisionnelle de la formation : avril 2007.
- Formation : d'avril 2007 à avril 2009.

## Public concerné et conditions d'accès

Justifier :

- d'un diplôme au moins de niveau III des formations sociales visées à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ou des formations professionnelles mentionnées au titre 1<sup>er</sup> à VII du code de santé publique,  
ou
- d'un diplôme de niveau II dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques délivrés par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel habilité à le délivrer ou par un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat et autorisé à délivrer un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur,  
ou
- d'un diplôme de niveau III et de 3 années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

## Contenus

### 4 unités de formation théorique

- Processus et techniques de médiation familiale (315 heures)
- Droit (63 heures)
- Psychologie (63 heures)
- Sociologie (35 heures)

### Stage pratique de 70 heures

qui se décompose en deux temps :

- un stage d'observation sur un lieu de gestion des conflits intra-familiaux (auprès d'un juge, dans un cabinet d'avocats, dans un espace-rencontre) d'une durée de 14 heures en continu ou en discontinu ;
- un stage professionnel auprès d'un médiateur familial qualifié en exercice, d'une durée de 56 heures en discontinu permettant la transmission pratique du métier.

## ■ Organisation pédagogique

La durée de formation est de 2 ans

**1<sup>ère</sup> année (140 heures)** : Apports théoriques - Principes fondamentaux de la médiation familiale - Etude de la gestion des conflits - Les différents cadres d'intervention - Les techniques d'entretien.

**2<sup>ème</sup> année (175 heures)** : Ethique du médiateur - Le processus de la médiation familiale avec les différentes étapes - Le bilan conjugal - Les responsabilités parentales, financières - Les limites et les contre-indications de la médiation familiale.

Il s'agit aussi d'approfondir les techniques d'entretien et de promotion de la médiation familiale ainsi que d'approcher les pratiques comparatives européennes de médiation familiale.

## ■ Validation

### A - Epreuves réalisées à l'I.R.T.S.

**Epreuve A** : Analyse d'une action d'information et de communication présentant la médiation familiale à un public ciblé.

**Epreuve B** : Présentation et soutenance d'un dossier de stage.

**Epreuve C** : Une épreuve écrite dans chaque unité de formation contributive ( Droit - Psychologie - Sociologie).

### B - Devant un jury dans un centre d'examen interrégional

Présentation et soutenance d'un mémoire de recherche.

## ■ Coût

7 600,00 € pour la totalité de la formation, dont 100,00 € de frais d'inscription et de sélection.

*Un devis individualisé sera établi en cas d'allègement de formation à l'issue de la sélection.*

## ■ Responsable(s) de formation

Myriam BRUNO - I.R.T.S. Champagne-Ardenne.

Isabelle LECOYER - A.R.E.T.A.F..

## ■ Contact(s)

Blandine JONOT.

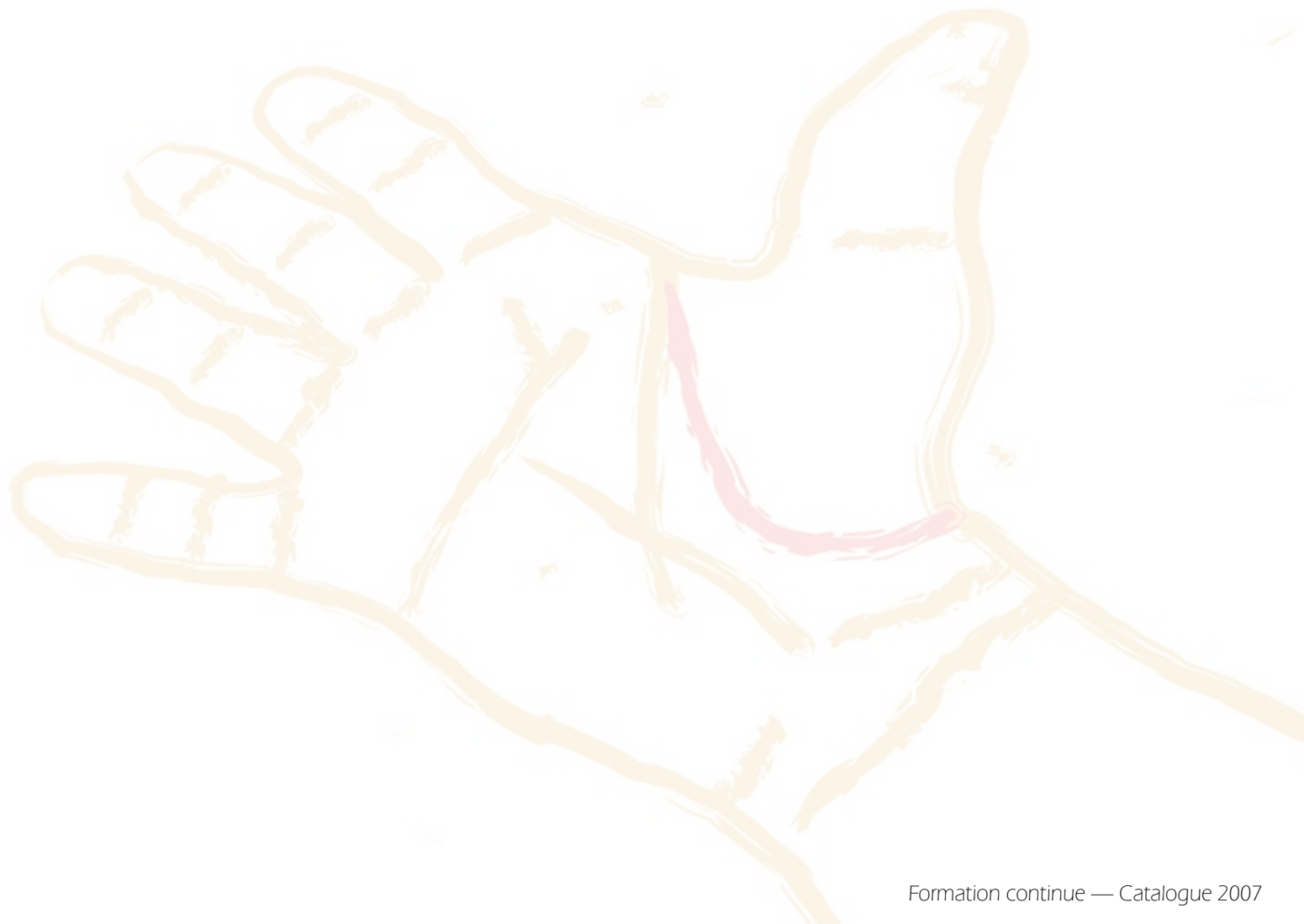
blandine.jonot@irts-ca.fr

03 26 06 93 09

Myriam BRUNO.

myriam.bruno@irts-ca.fr

03 26 06 82 37



# Unité d'enseignement « Médiation sociale » dans le cadre de la Licence professionnelle « Médiation par le sport »

(Partenariat I.R.T.S. Champagne-Ardenne - U.F.R. S.T.A.P.S. Reims)

---

## ■ Problématique

Dans la lutte contre l'exclusion et pour l'insertion des personnes en difficulté, les travailleurs sociaux sont amenés à travailler de plus en plus en coopération avec d'autres intervenants sociaux sur des projets en direction de ces publics. Les pratiques de médiation qui ont émergé depuis une dizaine d'années tendent à se professionnaliser et la licence professionnelle « Médiation par le sport » apporte une qualification reconnue à des acteurs sportifs qui s'engagent dans le champ du travail social.

Animateur socio-sportif de haut-niveau, le diplômé en licence « Médiation par le sport » est capable d'accompagner des publics en difficulté d'insertion en leur proposant un projet sportif leur permettant de s'intégrer socialement, de développer leurs capacités relationnelles et d'expression. Il adapte sa pédagogie aux différents publics qu'il encadre, en fonction de leurs difficultés spécifiques d'insertion (obstacles d'ordre culturel, social, économique, géographique, physique ou mental...).

Responsable de projets d'insertion par le sport, il est capable de faire un diagnostic de toutes les actions sportives existant sur un territoire donné, de repérer les différents publics présents et leurs problèmes spécifiques, et de proposer à ses commanditaires des projets d'action concertés favorisant l'intégration de ces populations à travers l'organisation adaptée d'activités physiques et sportives. Dans ce cadre, il est capable de coordonner une équipe de professionnels impliqués dans de tels projets.

Ce professionnel peut travailler au sein d'associations et de collectivités, notamment dans des clubs sportifs ou des fédérations, des centres sociaux, des M.J.C., des municipalités, des communautés de communes ou d'agglomération.

## Objectifs

La formation a pour objectif l'acquisition des connaissances et des compétences suivantes :

- Connaissance des politiques sociales, des caractéristiques des institutions et des professionnels concernés par l'intégration sociale.
- Connaissance des logiques spécifiques au secteur sportif et aux secteurs social et socio-culturel.
- Capacité à utiliser les connaissances pratiques et pédagogiques de certaines activités physiques et sportives pour les adapter à un public spécifique, en difficulté d'insertion.
- Capacité à réaliser un diagnostic sur un territoire donné et l'utiliser pour élaborer un projet d'action.
- Capacité à mener un projet impliquant divers partenaires, à l'évaluer et à communiquer autour de ce projet.

## Public concerné et conditions d'accès

- Candidats titulaires d'un Bac+2 (D.E.U.G., D.U.T., B.T.S.) justifiant d'une expérience dans le cadre de l'encadrement des Activités Physiques et Sportives (A.P.S.) ou de l'animation socio-culturelle.
- Candidats titulaires d'un diplôme Jeunesse et Sport (Brevet d'Etat d'Educateur sportif 1er et 2ème degré, Brevet d'Animateur et de Technicien de l'Education Populaire, Diplôme d'Etat relatif à la Fonction d'Animation), justifiant d'une expérience importante dans le cadre de la médiation sociale.
- Salariés de la fonction publique et du secteur de l'animation et de l'éducation populaire justifiant d'une expérience professionnelle importante dans le cadre de la médiation sociale par les activités physiques et sportives.

## Procédures d'admission

Le nombre de candidats admis est limité à 30. Une sélection se fait à partir d'un dossier (lettre de motivation + parcours détaillé de l'expérience et de la formation initiale), puis d'une épreuve écrite qui se déroule courant juin à l'U.F.R. S.T.A.P.S. de Reims. Une seconde série d'épreuves de sélection a lieu début septembre pour les candidats pouvant justifier de l'impossibilité de s'inscrire en juin.

## Contenus

### U.E. 1 - « Médiation sociale » :

Connaissance du milieu - Dispositifs, acteurs, publics - Aspects psychologiques - Aspects sociologiques - Adaptation des projets - Violence et médiation.

### U.E. 2 - « Théorie et pédagogie des APS » :

Connaissance du milieu - Structures et intervenants - Publics spécifiques - Adaptation des A.P.S. en fonction des publics.

### U.E. 3 - « Diagnostic local et méthodologie de projet » :

Connaissance de l'espace local et de ses enjeux - Techniques de diagnostic - Prospective.

### U.E. 4 - « Projets tutorés » :

Projets collectifs - Encadrement APS pour publics en difficulté - Mémoire méthodologie.

### U.E. 5 - « Stage » :

Recherche de stage - Préparation, suivi, réalisation du stage et rapport.

### U.E. 6 - « Libre ».

## ■ Organisation pédagogique

Basée sur l'alternance entre contenu théorique, apprentissage en situation professionnelle et retour réflexif, cette formation se décompose en trois périodes de formation entrecoupées de deux périodes de stage pratique, et un projet tutoré. Le stage pratique est d'une durée totale de 13 semaines.

## ■ Validation

Descriptif des composantes de la certification :

- Maîtrise des connaissances relatives au traitement didactique et pédagogique des Activités Physiques et Sportives (A.P.S.) pour des publics en difficulté dans le cadre de la médiation sociale
- Maîtrise des connaissances relatives aux différents champs d'intervention et à leur environnement social : connaissance des acteurs, des publics, des institutions et des enjeux
- Maîtrise des connaissances permettant l'élaboration et le suivi de projets de médiation par le sport et de développement local par le sport (méthodologie du projet, méthodologie du diagnostic territorial, informatique, communication)

*Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation de durée.*

## ■ Coût

Le coût de la formation se compose de deux parties :

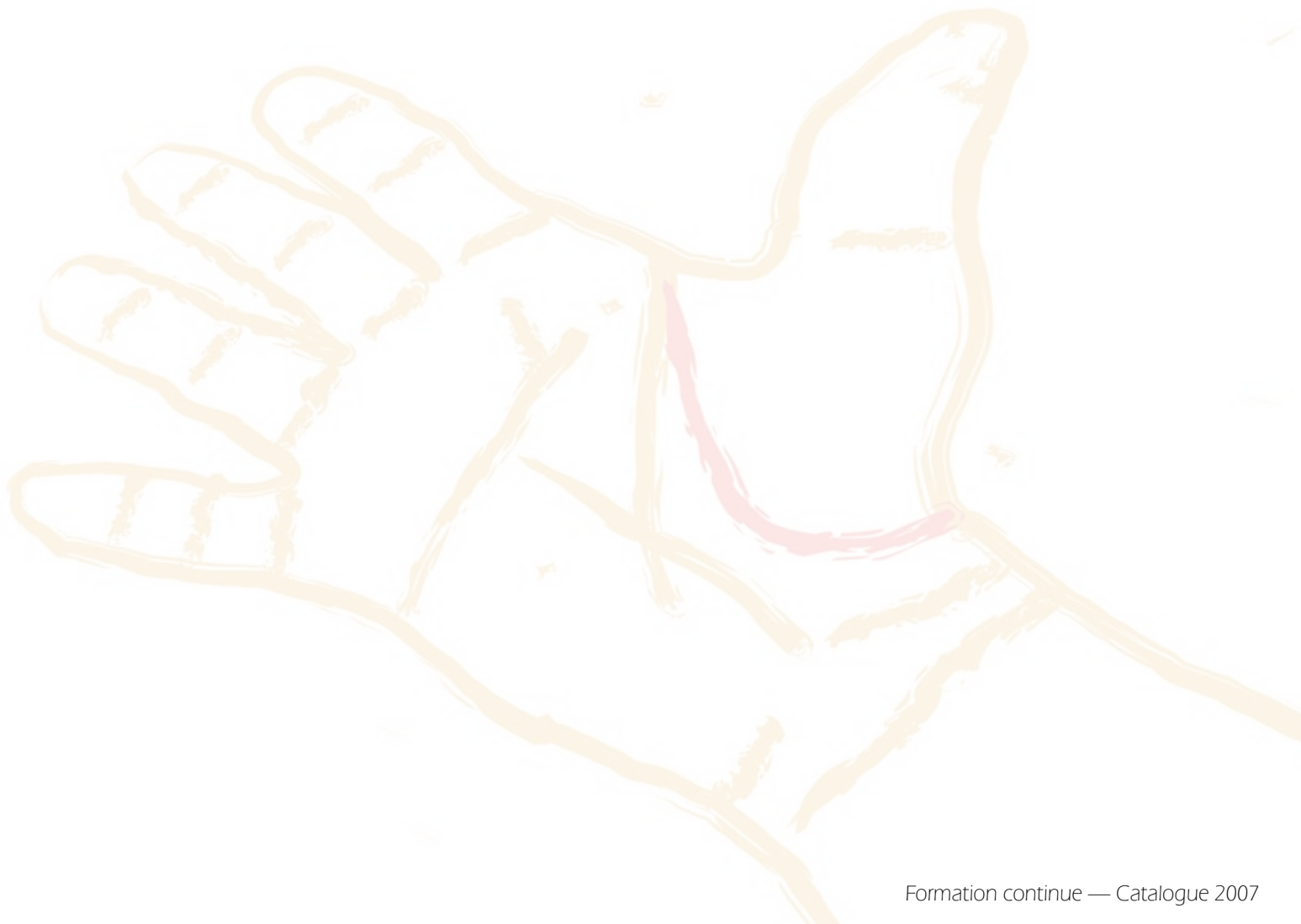
- le coût normal d'une inscription à l'Université (de l'ordre de 400,00 €),
- la participation financière au projet tutoré (un stage plein-air par exemple) de l'ordre de 100,00 à 200,00 €.

## ■ Responsable(s) de formation

- Michel KOEBEL, Sociologue, Maître de conférence à l'U.F.R. S.T.A.P.S. de Reims.
- Catherine TOURRILHES, Sociologue, Formatrice à l'I.R.T.S. Champagne-Ardenne, responsable U.E. Médiation sociale.

## ■ Contact(s)

- U.F.R. S.T.A.P.S. : Sylvette ARNAUD.  
sylvette.arnaud@univ-reims.fr  
03 26 91 38 06
- I.R.T.S. Champagne-Ardenne : Véronique PERDEREAU.  
veronique.perdereau@irts-ca.fr  
03 26 06 82 47



## ■ Problématique

Maintien..., soutien..., aide à domicile..., ces fines nuances sémantiques ne traduisent pas bien l'extraordinaire progression de la réflexion et de la politique menée en France depuis 30 ans dans ce domaine de l'action sociale. Oeuvre des associations, l'aide à domicile mène encore aujourd'hui un dur chemin vers la reconnaissance des acteurs de cette orientation prise.

Il est clair que toutes les tâches qui peuvent paraître « naturelles » dans l'aide à domicile, ne s'accomplissent pas d'un coup de baguette magique, car elles nécessitent de fait, des compétences, la mise en œuvre de savoir-faire spécifique et du temps. Bien que la personne aidante soit au cœur du tempo pour la personne aidée, tout cela ne pourrait se faire organisationnellement parlant, sans les responsables de secteur.

Situées en position de relais dans l'institution entre la direction et le personnel, l'usager et les différents intervenants, le (la) responsable de secteur assure des fonctions de centralisation

et d'organisation qui mette en œuvre des compétences transversales : d'analyse, d'évaluation, de conception, de gestion d'équipe..., ce qui exige de réelles capacités relationnelles. Dans un contexte en pleine évolution, - mise en place de la loi du 2 janvier 2002 – modularisation du temps de travail – démarche qualité – développement de service polyvalent, le (la) responsable de secteur occupe aujourd'hui un poste clé.

Il ou elle se doit d'être efficient autant dans l'organisation et la gestion des activités de l'aide à domicile que dans l'animation de son équipe et le bon déroulement des interactions. Des compétences techniques, relationnelles, managériales sont indispensables aux responsables de secteur pour mener à bien les missions qui lui sont confiées.

Cette formation se veut donc un approfondissement des compétences professionnelles des responsables de secteur pour un positionnement le plus pertinent possible dans le champ de l'aide à domicile.

La finalité de cette formation repose sur trois axes opérationnels face à l'emploi occupé : adapter, innover et dynamiser. Elle permet, par ailleurs, d'articuler de façon significative, la prise en compte de l'intérêt des usagers, les mandats et missions dévolues aux associations et services, à la lumière de connaissances sociales et culturelles leur permettant d'optimiser leur fonction d'encadrement.

La formation, l'adaptation à l'emploi et le perfectionnement professionnel sont des vecteurs princeps capables d'accompagner les responsables de secteur vers cette optimisation de la réalisation de leur mission en leur permettant de développer ou de confirmer certaines capacités. En effet, la formation par sa concomitance d'apports théoriques et d'analyse des pratiques, propose aux responsables en activité, un lieu autre d'élaboration d'une pratique professionnelle.

## ■ Objectifs

- Comprendre l'évolution de la question sociale en faveur de l'aide à domicile ;
- Maîtriser les aspects réglementaires, administratifs et législatifs de l'intervention ;
- Maîtriser les méthodes de diagnostic, de conduite de plan d'aide ;
- Connaître les modes d'organisation du travail et les méthodes de management ;
- Maîtriser les techniques de programmation et de planification d'activités ;
- Appréhender le droit du travail et la gestion des personnels ;
- Développer la réflexion sur la citoyenneté et l'éthique ;
- Apporter des éléments constitutifs indispensables ;
- Développer l'acquisition d'outils et de méthodes de management.

## ■ Procédures d'admission

Aucune

## ■ Public concerné et conditions d'accès

Responsable de secteur (branche de l'aide à domicile)

## ■ Contenus

- **Module I (42 heures) :**  
La personne âgée : quelle connaissance.
- **Module II (49 heures) :**  
L'animation, la coordination et la gestion d'équipe : un management sur mesure.
- **Module III (21 heures) :**  
Le droit du travail : les règles générales et les différences contractuelles.
- **Module IV (28 heures) :**  
La législation et la politique sociale en faveur du maintien à domicile de la personne âgée.

## ■ Organisation pédagogique

Les méthodes pédagogiques se voudront, quels que soient les champs disciplinaires abordés, dans la dynamique d'une pédagogie inductive. A partir des pratiques, l'élaboration d'un questionnement sera favorisée en fonction du thème abordé, des éclairages théoriques et des apports méthodologiques apportés et un retour sur la situation professionnelle des participants et participantes.

**Durée** : 140 heures (soient 20 jours)

**Intervenants** : professionnels du secteur de l'aide à domicile, représentants institutionnels, formateurs, juristes, médecin.

## ■ Validation

Attestation de formation.

## ■ Coût

Selon le nombre d'inscrits (groupe de 15 personnes minimum).

## ■ Responsable(s) de formation

Martine CHARLIER.

## ■ Contact(s)

Véronique PERDEREAU.  
veronique.perdereau@irts-ca.fr

